

## COULONCES, COMMUNE DELEGUEE DE VIRE NORMANDIE

### COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS 2018 DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal de Coulonces composé de 11 membres :

- **Monsieur Gilles MALOISEL, Maire délégué,**
- Messieurs Pierre GALLET et Christian BACHELET, Adjoint délégués,
- Mesdames Christine DUCREUX, Régine ROGER, Vanessa TANCREDE,  
Messieurs Didier BARBOT, Christian BELLIARD, Benoît DUBOURG, Sébastien  
LEBRUN, Sébastien STALENS, Conseillers communaux ;

S'est réuni en 6 séances sous la présidence de Monsieur le Maire délégué pour débattre des questions inscrites à l'ordre du jour.

#### 1<sup>ère</sup> séance, le 5 février.

**Remplacement d'un délégué démissionnaire au sein du Syndicat Intercommunal Scolaire Coulonces-Campagnolles .** Monsieur le Maire délégué, Président du SIVOS a informé le conseil communal de la décision de Madame Céline HERVE, de démissionner de son mandat de déléguée au sein du syndicat scolaire.

Afin de pourvoir à son remplacement au sein de l'assemblée délibérante du syndicat iscolaire constituée de 4 délégués de la Commune de Coulonces et de 4 délégués de la Commune de Campagnolles , **la candidature de Mme Vanessa TANCREDE**, conseillère communale et conseillère municipale de Vire Normandie, a été retenue.

La nomination de Mme TANCREDE pour la durée restante du mandat 2018/2020 a été entérinée en séance du conseil municipal Vire Normandie du 26 mars 2018.

Lors de cette séance, l'assemblée a également discuté sur :

- **Le programme de travaux de voirie** à inscrire au budget Vire Normandie en 2018 par ordre de priorité suivant l'état de la chaussée des voies communales. Le budget annuel réservé à la constitution de chaussée est fixé à 55.000€ ttc /45.833€ ht.

En présence de Monsieur le Maire délégué et de ses Adjoint, Monsieur Patrick RENAULT responsable de la voirie pour Vire Normandie et l'entreprise EIFFAGE TP titulaire du marché voirie, ont fait un état des voies.

Les plus endommagées sont : rue du Presbytère, VC 133 dite de la Sallière, rue des Corvées, chemin de la Hertaudière, chemin du Beaume et le chemin des Landes. A réception du devis de l'entreprise, le conseil communal devra retenir les voies à faire prioritairement en respectant l'enveloppe budgétaire.

- **Les travaux envisagés sur les bâtiments** ayant fait l'objet d'une inscription budgétaire dans le plan pluriannuel d'investissement :

a) ***mur et accessibilité du cimetière, ravalement façade nord du logement de l'école et muret de la salle multifonction.*** Des devis sont proposés.

b) ***construction de vestiaires de football.*** Monsieur le Maire délégué a présenté le projet modulaire (72 m<sup>2</sup>) comprenant 2 vestiaires joueurs, 1 vestiaire arbitre, 3 WC et 13 douches ; construction en adossement sur 2 côtés au garage communal. Le conseil communal n'ayant qu'une offre, a souhaité avoir un devis comparatif.

**-Les finances.** Dès le mois de janvier, il a été communiqué au Service financier de VN un état spécial de dépenses et de recettes prévisionnelles de fonctionnement pour la commune déléguée de COULONCES :

#### **Budget principal**

<b>Dépenses</b>	<b>300 600€</b>	<b>Recettes</b>	<b>3 597€</b>
Charges à caractère général ( <i>eau, électricité, entretien des bâtiments, voirie, repas des Aînés ...</i> ).	108 900€	Vente d'herbe Loyers du presbytère et de la maison de la fabrique	
Contribution aux organismes de regroupement : -Sivos Coulonces-Campagnolles : 120 000€ -SDEC : 66.700€	186 700€		
Subventions aux associations	5 000€		

#### **Budget annexe salles des fêtes Vire Normandie**

<b>Dépenses :</b> eau, électricité, entretien	<b>15 900€</b>	<b>Recettes :</b> locations	<b>7 000€</b>
---	----------------	-----------------------------	---------------

Monsieur le Maire délégué a indiqué que l'ensemble des projets inscrits dans le PPI 2018/2020 représente un prévisionnel de dépenses d'investissement de 914 350€.

#### 2<sup>ème</sup> séance, le 2 mars

⋮

Le conseil communal a validé 5 projets :

**1° - programme de voirie 2018.** Un diagnostic de l'état des chaussées réalisé par le service voirie de Vire Normandie, a permis à l'entreprise EIFFAGE TP d'établir un devis pour la remise en état des voies communales et chemins ruraux les plus abimés. Dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée (55 00€), le conseil communal a retenu les voies à aménager :

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- VC n° 133 dite de la Huctière pour partie,</li> <li>- VC n° 111 de la Heurtaudière,</li> <li>- Chemin de la petite Heurtaudière,</li> <li>- Chemin de Neuville à Coulonces (Groult)</li> <li>- Chemin du Beaume.</li> </ul> |
|--|

-

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 45 344€ ht et 55 200€ ttc.



**2° - Mise en éclairage permanent de la rue René Châtel.** L'éclairage public aux abords de la salle multifonction s'éteignant en cours de nuit, occasionne une gêne pour les utilisateurs les jours de location. Le SDEC consulté pour un projet de mise en éclairage permanent de la rue René Châtel a établi un devis de 846.34€ ht et 1 015.61€ ttc. Compte tenu de l'avance de TVA financée par le SDEC, **la contribution communale s'élève à 846.34€.**

**3° - Subventions 2018.** Le conseil communal a proposé de soutenir les associations communales ayant déposé une demande de subvention :

Sté de Chasse St Martin-de-Tvde/St Manvieu-Bocage/Coulonces	150 €
Association Sportive Coulonces- Campagnolles « ASCC »	500 €
ARIEL Coulonces-Campagnolles( <i>association de parents d'élèves</i> )	500 €
Club de l'Amitié de Coulonces	300 €
Comité des Fêtes et de Loisirs de Coulonces	500 €
Amicale des Anciens Combattants de Coulonces	100 €
Maison de lecture et d'Accueil de Coulonces	50 €
Association « Petite Clémence » de Coulonces –Vire Normandie	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>2.300€</b>

**4° - Remise en état du mur du cimetière.** Le mur se dégradant, il y a urgence à le remettre en état. Ainsi, 2 entreprises ont répondu à la consultation : Sarl CORBIN (Vire Normandie) et Maçonnerie Landellaie Loïc FORTIN ( Landelles et Coupigny) .

Après étude des offres, le conseil communal a retenu l'entreprise FORTIN pour un **coût de travaux de 33 300€ ht et 39 960€ ttc.**

**5°- Construction de vestiaires de football.** L'Association sportive Coulonces-Campagnolles très active avec un nombre croissant de footballeurs, 80 licenciés, anime la commune. Chaque semaine, le terrain est utilisé le mercredi pour l'entraînement des jeunes et le mardi pour les adultes. Des matchs ont lieu tous les 15 jours et, régulièrement, l'association organise des tournois de jeunes interclubs le samedi matin.

Les vestiaires existants ne sont plus règlementaires. Ils sont vétustes avec une isolation insatisfaisante faisant de ce bâtiment un bâtiment très énergivore, le conseil communal a donc étudié un projet de construction de vestiaires neufs.

Le **bâtiment de type modulaire** comprenant 2 vestiaires, 2 blocs de 6 douches, 1 local arbitre avec douche, 1 local technique et une salle de réunions, pour une **surface globale de 84 m<sup>2</sup>**, sera construit en extension du garage communal situé rue de Bordeaux.

Le projet a été validé. Son prix ,fourniture du bâtiment, maçonnerie et génie civil, **est estimé à 150.000€ ht**,. Une consultation sera lancée dans le cadre d'un marché à procédure adaptée et un concours financier sera sollicité auprès de différents partenaires.



Les projets ont été adoptés en séance du conseil municipal Vire Normandie du 26 mars 2018.

3<sup>ème</sup> séance, le 6 avril

Le conseil communal a débattu sur les points inscrits suivants :

**1° - Aménagement paysager :** Sur présentation d'un devis Paysages Conseil (Souleuvre-en Bocage) pour un aménagement en divers endroits du bourg, il a été retenu la plantation d'arbustes (haie fleurie) au niveau du terrain de football et de l'atelier municipal. Sur le terrain du presbytère, il y aura des arbres d'ornement ; coût 2 672.04€ ht.- 3.206.45€ ttc

**2° - Agencement de l'atelier municipal.** L'assemblée a validé l'achat d'étagères de rangement dans le bâtiment ; devis Vire Chaudronnerie de 532€ ht/638.40€ ttc.

**3° - Budget 2018 du Syndicat Intercommunal Scolaire Coulonces-Campagnolles.**

M. MALOISEL, Maire délégué et président du Sivos a présenté le **projet de budget** qui sera proposé au vote du comité syndical scolaire le 11 avril :

<b>BUDGET SCOLAIRE 2018 : 366 203.79€</b>
---

- **Section de fonctionnement**

<b>DEPENSES</b>	<b>286 026 €</b>
- charges à caractère général : 97 980€	
- charges de personne : 131 960€	
- charges financières et autres charges : 56 086€	
<b>RECETTES</b>	<b>286 026€</b>
- vente des repas à la cantine et garderie, excédent reporté... : 77 977.74€	
- contribution des collectivités membres en fonction du nombre d'élèves issu du territoire de chaque commune :	
VIRE NORMANDIE : 102 052.63€	
CAMPAGNOLLES : 105 995.63€	

- **Section d'investissement.**

<b>DEPENSES</b>	<b>80 177.79 €</b>
- opérations financières: 33 627.79€	
- matériel, mobilier : 1 300€	
- travaux de bâtiments (rénovation classe mobile, aire de jeux, enseigne : 45 250€	
<b>RECETTES</b>	<b>80 177.79€</b>
- subventions d'investissement des collectivités et autres subventions : 36 884€	
- virement de la section de fonctionnement et autres recettes :43 293.79€	

**L'Ecole des 2 Villages** regroupe 6 classes réparties sur 2 Sites :

-Site de la Brévogne à Coulonces : 2 classes maternelles et 1 classe primaire avec 75 élèves,

-Site du Bas du Bois à Campagnolles : 3 classes primaires CE1 à CM2) avec 61 élèves.

**4° - Illuminations de fin d'année.** Il a été décidé d'élargir la décoration du bourg à d'autres rues. L'achat sera engagé auprès du fournisseur DECOLUM (Tronville en Barrois -55) pour un montant de 2 311.32€ ttc.

[4<sup>ème</sup> séance, le 6 juin.](#)

En ouverture de séance, sur l'invitation de Monsieur le Maire délégué, Monsieur Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie, a fait une présentation de la commune nouvelle, territoire dynamique aux finances saines. Des échanges ont eu lieu entre le Maire et les conseillers communaux.

Après cette intervention, le conseil communal a débattu des différentes questions inscrites à l'ordre du jour.

**1° - Aménagement de la traverse du bourg sur route départementale N° 296 rue de la Mairie.** Monsieur le Maire délégué a fait le compte rendu de l'avancement du chantier. Les travaux confiés à l'entreprise JONES TP (Villers Bocage) ont débuté le 14 mai pour une durée prévisionnelle de 2 mois. Avec des conditions climatiques favorables, le chantier avance vite. L'ouverture de la rue à la circulation pourrait avoir lieu dès la fin du mois de juin.

Cet aménagement est cofinancé par la commune et le département. Le **montant du marché pour les travaux communaux s'élève à 116 085.15€ ht et 139 302.18€ ttc.**

Dans le cadre de ce programme d'aménagement, LE SDEC ENERGIE va réaliser une **extension du réseau d'éclairage public** comprenant la fourniture et pose de 8 candélabres avec prises pour guirlandes ; coût 23 158.58€ ttc. Compte tenu des aides financières, la **participation communale** sera de **13 1923.27€.**



**2° - Déplacement de coffrets électriques.** Depuis la démolition d'un ancien mur en accotement du pignon de la boulangerie, les coffrets électriques qui étaient encastrés dans le mur sur le domaine public, se trouvent en saillie. Le conseil communal a validé la proposition d'ENEDIS de déplacer ces coffrets d'environ 50 cm, en alignement de l'armoire d'éclairage public et de la borne incendie. **Le coût de l'intervention s'élève à 1 152.72€ ht et 1 382.60€ ttc.**

**3° - Vestiaires de football.** Monsieur le Maire délégué a informé l'assemblée que ce projet modulaire en cours d'étude, doit faire l'objet d'une demande de permis de construire avec obligation de recours à un architecte. La procédure de marché sera ensuite lancée par le Service des marchés vire Normandie. L'enveloppe budgétaire prévue pour la construction du bâtiment comprenant les missions annexes au projet (maîtrise d'œuvre, étude de sol, Spanc,... aléas) est fixée à 160.000€ ttc.

**4° - Urbanisme.** Compte tenu des restrictions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), applicables à la zone A pour les extensions d'habitations, il doit être envisagé de modifier le règlement afin de ne pas pénaliser les projets La Communauté de Communes de la Vire au Noireau sera consultée pour revoir ce point de règlement.

**5° - Vente d'herbe.** Comme chaque année, il est fait appel à candidatures pour la vente de l'herbe à faire foin dans la parcelle communale d'1ha 6 a située au lieu-dit « les Corvées ». L'offre de 100€ faite par M. Steve GIGAN domicilié à Coulonces « la Heurtaudière » a été retenue.

**6° -Effacement des réseaux, chemin Les Travers.** Le SDEC ENERGIE a en charge le projet d'effacement coordonné des réseaux prévu en 2018. Le coût de l'opération s'élève à 43 967.35€. Le taux d'aide est de 50% sur les réseaux d'éclairage (dépense plafonnée à 75€ par ml de voirie), de distribution électrique et de télécommunication. **La participation communale s'élève donc à 19 717.31€ déduction faite des participations du SDEC ENERGIE.** Un avis favorable a été émis par l'assemblée communale délibérante.

**7° - Extension du réseau public d'eau potable, chemin Les Travers.** 3 habitations situées chemin Les Travers sont alimentées en eau potable par le réseau public du SIVOM de ST SEVER à partir du domaine public, rue de la Cour de Coulonces et traversée de propriétés privées. Il a été proposé de raccorder les habitations à partir du domaine public, chemin Les Travers ; devis de 6 860.92€ ht et 8 233.10€ ttc. Les travaux nécessaires sont concomitants à l'effacement des réseaux par le SDEC prévu dans cette rue. Le conseil communal a émis un avis favorable au projet.

**8° - Budget 2018 du syndicat scolaire Coulonces-Campagnolles.** Monsieur le Maire délégué a rendu compte de la séance de vote du budget par le comité syndical scolaire du 11



avril. Dans l'ensemble du budget les crédits de fonctionnement et d'investissement ont été réduits.

Les projets d'investissements comprenant la rénovation de la classe mobile (28 100€) à Campagnolles, le ravalement du groupe scolaire sur 2 façades avec pose d'une enseigne « Ecole des 2 Villages, Site de la Brévogne » et une aire de jeux (26 300€) à Coulonces ont été retirés du budget .Si ces projets devaient se réaliser au cours du second semestre, les communes de Vire Normandie et Campagnolles devraient voter l'attribution d'une subvention exceptionnelle au syndicat afin de permettre de financer les travaux.

<b>BUDGET SCOLAIRE 2018 : 301 537.79€</b>
---

**- Section de fonctionnement**

<b>DEPENSES</b>	<b>266 610 €</b>
- charges à caractère général : 88 330€	
- charges de personne : 131 560€	
- charges financières et autres charges : 46 720€	
<b>RECETTES</b>	<b>266 610€</b>
- vente des repas à la cantine et garderie, excédent 2017 reporté...: 77 977.74€	
- contribution des collectivités membres en fonction du nombre d'élèves issu du territoire de chaque commune :	
VIRE NORMANDIE : 92 181.13€	
CAMPAGNOLLES : 98 738.13€	

**- Section d'investissement.**

<b>DEPENSES</b>	<b>34 927.79 €</b>
- opérations financières: 33 627.79€	
- matériel, mobilier : 1 300€	
<b>RECETTES</b>	<b>34 927.79€</b>
- virement de la section de fonctionnement et autres recettes :34 927.87€	

Les projets : déplacement de coffrets électriques, réseaux chemin Les Travers et vente d'herbe, ont été adoptés en séance du conseil municipal Vire Normandie du 4 juillet 2018.

5<sup>ème</sup> séance, le 13 août.

**1° - L'aménagement de la traversée du bourg** se termine avec une réception des travaux fixée au 12 septembre. Monsieur le Maire délégué a rappelé aux conseillers communaux le projet de poursuivre les travaux jusqu'au carrefour RD 296 rue de la Mairie / RD 215 rue de la Cour de Coulonces. Ce projet incluant l'aménagement du parking de la mairie actuellement empierré, est inscrit dans le budget Vire Normandie 2019 pour un montant prévisionnel de 100 000€ ttc.

Pour ce faire, l'assemblée a émis un avis favorable à la poursuite de l'aménagement. La maîtrise d'œuvre sera confiée au Cabinet TECAM (Caen) qui a assuré la première tranche de travaux. Sa **rémunération pour cet aménagement complémentaire s'élève à 6 600€ ht et 7 920€ ttc.** Ce projet nécessite un levé topographique de la route départementale n° 296. Le devis du Cabinet de géomètres GEOMAT (La Ferté Macé) de 800€ht et 960€ ttc, est validé.

**2° - Subvention exceptionnelle d'équipement au Sivos Coulonces-Campagnolles.** Monsieur le Maire délégué rend compte de la décision du syndicat scolaire en séance du 19 juillet 2018, de rénover un bâtiment scolaire à Campagnolles et d'acheter une aire de jeux pour les petits à Coulonces

Suivant devis, le coût d'investissement est de 35 274.63€ ttc :

-rénovation de la classe mobile, bardage : 19 974.29€ ttc

-aire de jeux : 15 300.34€ ttc.

Les travaux seront financés sur le budget du syndicat scolaire avec la participation des 2 communes en fonction des effectifs d'enfants issus de chaque commune, à savoir 65 élèves pour Campagnolles et 65 élèves pour Vire Normandie. Ainsi, **le conseil communal a donné son accord pour verser au Sivos Coulonces-Campagnolles une subvention exceptionnelle d'investissement de 17 637.32€ .**

**3° -Eclairage public :** Le conseil communal a validé 3 projets ayant fait l'objet d'une étude par le SDEC ENERGIE.

<b>lieu</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Montant ttc</b>	<b>P a r t d u financement SDEC</b>	<b>Contribution communale</b>
Rue des Ecoliers	Pose de 2 lampadaires	6 071.56€	2 782.80€	3 288 76 €
Chemin du Bois de la Vallée	1 lampadaire	2 457.68€	1 126.45€	1 331.25 €
Rue Ernest Rouland	5 prises de guirlandes	1 467.61€	672.66€	794.96 €





Le SDEC subventionne les travaux et assure l'avance de TVA. Ainsi, la **contribution globale de la collectivité** s'élève à **5 414.97€** pour des travaux à réaliser sur l'exercice 2018.

**4° - Signalisation des lieux-dits.** Afin de finaliser le dossier pour la signalétique de 64 lieux-dits qui sera confiée à Signalisation LACROIX à Herblain (44), le conseil communal a choisi des panneaux avec une écriture noire sur fond blanc.

Les projets : aménagement complémentaire de la traverse du bourg, subvention d'investissement au Sivos et travaux SDEC, ont été adoptés en séance du conseil municipal Vire Normandie du 8 octobre 2018.

6<sup>ème</sup> séance, le 17 octobre.

Le conseil communal s'est réuni pour la dernière fois en 2018 afin de débattre sur les projets ci-après :

1° - Construction des vestiaires de football. L'état de vétusté des vestiaires mis à la disposition de l'Association Sportive Coulonces-Campagnolles, contraint la commune d'envisager la construction d'un nouveau bâtiment. Le projet se situe rue de Bordeaux. La construction des vestiaires et de sanitaires pour le stade de football a été confié au Cabinet de maîtrise d'œuvre ALIDADE (Tinchebray) qui a présenté le projet définitif :

Le projet modulaire de 87 m<sup>2</sup> se décompose :

- 2 vestiaires joueurs,
- 2 blocs de 6 douches joueurs,
- 1 vestiaire arbitres avec sanitaire,
- 1 sanitaire,
- 1 local technique.

Avec les équipements, le **coût prévisionnel des travaux de construction et des dépenses annexes** (maîtrise d'œuvres, études de sol et de filière,..) **est estimé à 225 000€ ttc.**

Ce projet est inscrit dans le Plan Pluriannuel d'Investissement 2018/2020 de Vire Normandie pour un montant budgétaire prévisionnel de 180 000€ ttc. Afin de mener à bien ce projet nécessitant un **financement complémentaire de 45 000€**, il a été proposé de réduire les crédits inscrits sur certains programmes :

<b>Programmes inscrits au PPI</b>	<b>montant</b>
Aménagement de l'entrée du bourg (300 000€)	10 000 €
Signalisation (20 000€)	12 000 €
Voirie (55 000€)	23 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>45 000 €</b>



Après adoption du projet par le conseil municipal de Vire Normandie , la procédure de marché sera lancée et des demandes de subventions seront déposées auprès de différents partenaires : Etat, Région, Département et la Fédération Française de Football.

**2° - Travaux sur le réseau de l'éclairage public :** Le SDEC ENERGIE propose le **renouvellement de 5 foyers** en LED sur le réseau qui se trouve rue Ernest Rouland et rue des Ecoliers. Le coût des travaux, fournitures et services, s'élève à 4 253.13€ ht et 5 103.76€ ttc

Compte tenu des financements SDEC, subvention et avance de TVA, **la contribution de la commune est fixée à 2 764.53€ .**

**3° - Lotissement « Résidence Le Pont de la Londe » : vente d'un lot.** Le **prix de vente hors taxes des 13 parcelles du lotissement communal est fixé à 20€ /m<sup>2</sup> ;** délibération du conseil municipal en date du 3 avril 2017. A ce prix est applicable la TVA sur marge.

Actuellement, une famille de Coulonces a fait une réservation pour le lot n° 9 d'une contenance de 1 064m<sup>2</sup>. Tenant compte de la TVA sur marge applicable, le prix de vente de cette parcelle est de 24 818.86€.

**4° - Participation complémentaire au financement des travaux de rénovation d'un bâtiment scolaires réalisés par le Sivos Coulonces-Campagnolles.** Le Syndicat Scolaire a rénové le bâtiment à usage de garderie et des activités périscolaires situé à Campagnolles.

Des travaux supplémentaires se sont avérés essentiels : pose d'une gouttière avec descente (1 491.30€ ttc) et le changement d'une porte à envisager pour le prix de 1 897.02€ ttc suivant devis de l'entreprise Sas LECHARTIER Cédric.

Ainsi, le coût de la rénovation du bâtiment sera de 23 362.60€ ttc pour une dépense prévisionnelle de 19 974.29€ ttc; soit une **dépense supplémentaire de 3 388.31 € ttc.**

La commune de Vire Normandie et la commune de Campagnolles, ont accepté de participer à parts égales, au financement des travaux sur la base d'une dépense de 19 974.29€ ttc. Une subvention d'investissement a été versée au Sivos pour un montant de 9 987.15€.

Les travaux complémentaires s'avérant nécessaires, le conseil communal a émis un avis favorable au versement d'une nouvelle subvention d'investissement de 1 694.16€ ttc au syndicat.

Suivant décision du comité syndical scolaire du 19 juillet 2018, le syndicat scolaire versera en 2020 à la commune de Vire Normandie, le FCTVA à recevoir sur les travaux de rénovation de la classe mobile et l'aire de jeux installée à Coulonces.

Les 4 projets validés en séance seront soumis à la décision du conseil municipal VIRE NORMANDIE en séance du 17 décembre 2018.

Le conseil communal a également débattu sur les points suivants :

**Eglise .** Le bâtiment étant très humide, un architecte spécialiste en diagnostics sanitaires est intervenu pour une étude. Le diagnostic (travaux préconisés et coûts) est attendu.

**Salle multifonction.** Les locations sont l'occasion de nuisances sonores tout particulièrement en période estivale lorsque les portes et/ou les fenêtres sont ouvertes la nuit. Le conseil communal est favorable à l'installation d'un limiteur de son.

Rédigé en mairie déléguée le 17 décembre 2018.

Le Maire délégué : Gilles MALOISEL.